

Titres - Normes et éléments du CAFMC (Année universitaire 2027-2028)

(Publié mars 2026)

Norme 1 : Mission, planification, organisation et intégrité

- 1.1 Planification stratégique et amélioration continue de la qualité
 - 1.1.1 Responsabilité sociale
- 1.2 Politiques sur les conflits d'intérêts
- 1.3 Mécanismes favorisant la participation des membres du corps professoral
- 1.4 Ententes d'affiliation
- 1.5 Responsabilités et privilèges du doyen
- 1.6 Conditions d'admissibilité

Norme 2 : Direction et administration

- 2.1 Nominations des hauts dirigeants, des cadres administratifs et des membres du corps professoral
- 2.2 Qualifications du doyen
- 2.3 Accès et autorité du doyen
- 2.4 Nombre suffisant de membres du personnel administratif
- 2.5 Responsabilité du doyen et envers celui-ci
- 2.6 Intégration fonctionnelle des membres du corps professoral

Norme 3 : Milieux universitaire et d'apprentissage

- 3.1 Participation des résidents à la formation des étudiants en médecine
- 3.2 Communauté d'érudits /Occasions de recherche
- 3.3 Programmes d'encouragement aux études médicales/diversité et partenariats
- 3.4 Politique de lutte contre la discrimination
- 3.5 Milieu d'apprentissage
- 3.6 Harcèlement/intimidation des étudiants

Norme 4 : Préparation, productivité et participation des membres du corps professoral et politiques connexes

- 4.1 Nombre suffisant de membres du corps professoral
- 4.2 Productivité scientifique
- 4.3 Politiques entourant la nomination de membres du corps professoral
- 4.4 Rétroaction aux membres du corps professoral
- 4.5 Développement professionnel des membres du corps professoral
- 4.6 Procédures relatives à la gouvernance et à l'élaboration de politiques

Norme 5 : Ressources pédagogiques et infrastructure

- 5.1 Ressources financières suffisantes
- 5.2 Autorité du doyen/ressources
- 5.3 Pressions en faveur de l'autofinancement
- 5.4 Disponibilité des installations et de l'équipement
- 5.5 Ressources nécessaires à la formation clinique
- 5.6 Installations pour la formation clinique/Ressources d'apprentissage
- 5.7 Sécurité, sécurité des étudiants et préparation aux catastrophes
- 5.8 Ressources/personnel de bibliothèque
- 5.9 Ressources/personnel liés aux technologies de l'information
- 5.10 Ressources utilisées par des étudiants en transfert/visiteurs
- 5.11 Salles d'étude/de repos/espaces de rangement/chambres de garde
- 5.12 Avis requis envoyés au CAFMC

Norme 6 : Compétences, objectifs et conception du programme d'études

- 6.1 Objectifs du programme et objectifs d'apprentissage
- 6.2 Rencontres de patients et gestes techniques requis
- 6.3 Apprentissage autonome et la vie durant
- 6.4 Expériences cliniques en contextes ambulatoires et hospitalier
- 6.4.1 Contexte des expériences d'apprentissage clinique
- 6.5 Occasions d'apprentissage dans le cadre de stages à option
- 6.6 Apprentissage par le service
- 6.7 *Il n'y a actuellement aucun élément 6.7*
- 6.8 Durée du programme de formation

Norme 7 : Contenu du programme d'études

- 7.1 Sciences biomédicales, sociales et du comportement
- 7.2 Programme d'études de toutes les phases du cycle de vie
- 7.3 Enquête scientifique/Recherche clinique/translationnelle
- 7.4 Compétences de prise de décisions clinique
- 7.5 Déterminants sociaux de la santé
- 7.6 Compétences culturelles et disparités en matière de soins de santé
- 7.7 Éthique médicale
- 7.8 Compétences de communication
- 7.9 Compétences collaboratives interprofessionnelles
- 7.10 Perfectionnement professionnel et développement du leadership

Norme 8 : Gestion, évaluation et amélioration du programme d'études

- 8.1 Gestion du programme d'études
- 8.2 Utilisation des objectifs du programme et des objectifs d'apprentissage
- 8.3 Conception et révision du programme d'études/suivi du contenu
- 8.4 Évaluation des résultats du programme
- 8.5 Rétroaction des étudiants en médecine
- 8.6 Suivi des rencontres de patients et des gestes techniques requis
- 8.7 Comparabilité de la formation/l'évaluation
- 8.8 Suivi du temps consacré aux activités pédagogiques et cliniques requises

Norme 9 : Enseignement, supervision, évaluation et sécurité des étudiants et des patients

- 9.1 Préparation des résidents et des formateurs non membres du corps professoral
- 9.2 Supervision des expériences d'apprentissage clinique requises
- 9.3 Supervision clinique des étudiants en médecine
- 9.4 Système d'évaluation
- 9.5 Évaluation narrative
- 9.6 Établissement des normes de rendement
- 9.7 Évaluation formative en temps utile et rétroaction
- 9.8 Évaluation sommative équitable et en temps utile
- 9.9 Passage de l'étudiant à un niveau supérieur et processus d'appel
- 9.10 Santé de l'étudiant et sécurité des patients

Norme 10 : Sélection, affectation et progrès des étudiants en médecine

- 10.1 Formation pré médicale/Cours requis
- 10.2 Autorité ultime du comité d'admission
- 10.3 Politiques entourant la sélection/le passage des étudiants à un niveau supérieur et diffusion de celles-ci
- 10.4 Caractéristiques des candidats acceptés
- 10.5 Compétences essentielles des nouveaux étudiants en médecine
- 10.6 Contenu des documents d'information
- 10.7 Étudiants en transfert
- 10.8 *Il n'y a actuellement aucun élément 10.8*
- 10.9 Étudiants en médecine visiteurs
- 10.10 *Il n'y a actuellement aucun élément 10.10*
- 10.11 Affectation des étudiants

Norme 11 : Aide pédagogique et au choix de carrière et dossiers académiques des étudiants en médecine

- 11.1 Aide et conseils pédagogiques
- 11.2 Aide au choix de carrière
- 11.3 Supervision des stages à option hors-faculté
- 11.4 Remise de la fiche de rendement académique des étudiants en médecine
- 11.5 Confidentialité des dossiers académiques des étudiants
- 11.6 Accès des étudiants à leur dossier académique

Norme 12 : Services de santé, de conseils personnalisés et d'aide financière à l'intention des étudiants en médecine

- 12.1 Aide financière/Conseils en matière de gestion des dettes/Endettement étudiant
- 12.2 Politique de remboursement des droits de scolarité
- 12.3 Conseils personnalisés/Programmes de mieux-être
- 12.4 Accès des étudiants aux services de santé
- 12.5 Fournisseurs de soins de santé aux étudiants/Emplacement des dossiers de santé des étudiants
- 12.6 Assurance maladie et assurance invalidité pour les étudiants
- 12.7 Directives en matière de vaccination et contrôle
- 12.8 Politiques/procédures entourant l'exposition des étudiants à des risques infectieux et environnementaux